L'Echo Parlementaire n°3 - 17 février 2015

L'échonomiste pragmatique?

L'ÉCHO Parlementaire

19e édition du Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles
Réalisation: Anne-Sophie Puttemans et Eglantine Nyssen

LE PJ WB SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Parlement Jeunesse @PJ_WB

Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles

www.parlementjeunesse.be

LA BLAGUE DE NADIA

Deux amis se retrouvent et discutent. Le premier dit au deuxième :

- "Moi j'ai, toute l'année, des ampoules dans les mains."

- "Tu fais un travail difficile?" lui répond son ami.

- "Non, je suis vendeur au rayon électricité."

EDITO

par Eglantine Nyssen

Journaliste! Un métier essentiel à notre démocratie. Un métier utile. Même si, aujourd'hui, la vente des journaux est en chute libre, les gens ne se sont jamais autant informés. Faut-il vous rappeler, à vous, chère députation, l'importance de s'informer et de se former? Le journalisme. Un métier de passion mais un métier bouché sans aucun doute. Une toute toute petite chance de réussir, de percer, d'y arriver. Oui, les chances sont minces qu'un jour je devienne journaliste. Mais cela signifie-t-il que je devrais baisser les bras? Que je devrais abandonner mes rêves pour faire un métier qui, plus tard, ne me plaira pas? Que je devrais rentrer dans un cadre que l'Etat m'aurait imposé?

Ce dont notre société manque cruellement, aujourd'hui, c'est de rêve et de folie. De passion et de persévérence. Tout donner pour saisir l'opportunité. Et même si demain, je ne deviens pas journaliste, je sais que je ne terminterai pas sur les bancs du chômage. Ce que ces études m'ont appris c'est à me battre et à ne jamais baisser les bras. À mettre toutes les chances de mon côté pour justement pouvoir être l'étudiante qui aura sa place. Ce n'est, selon moi, pas en cassant des rêves que l'on arrivera à résoudre le chômage structurel mais bien en en créant.

Echo Parlementaire n°3 - mardi 17 février 2015
Rédactrices en chef: Eglantine Nyssen et Anne-Sophie Puttemans
Journalistes ayant participé à ce numéro: Cyril Delhalle, Aurélie Duray, François Mary, Anne-Sophie Perez et Louise Tessier

Le fond de l'affaire

Après une première rencontre en commission le jour de notre arrivée en Péjigonie, une première séance plénière vous a permis de vous exprimer ouvertement sur le thème de l'emploi. Cette séance a mis fin aux présentations des députés trop timides pour parler le matin. Tout un chacun, qu'il provienne de Thermidor, de Ventôse ou d'une autre saison, qu'il soit attiré par la santé, la justice ou l'égalité, a pu donner ses idées sur le décret du Ministre Adil El Madani. Ce tour de table constituera la base des débats qui auront lieu en commission.

By Cyril Delhalle

Tome 1, Rappel

Le Ministre de l'Emploi, Adil El Madani, a entamé la séance plénière en présentant son projet de décret à l'Assemblée et plus particulièrement aux députés ne faisant pas partie de sa commission. En effet, ceux-ci sont plus nombreux et ils ne sont pas négligeables

© Cheima Ladram

dans la création d'une base de réflexion variée. Ils peuvent apporter un point de vue extérieur aux membres de la commission.

Le Ministre précise qu'il veut s'attaquer à l'amont du problème. D'abord, celui-ci précise qu'il souhaite faire des économies sur l'enseignement en supprimant les subventions des filières dites « bouchées » afin d'améliorer les conditions des filières en pénurie. De plus, en Péjigonie, le marché de l'offre et de la demande de travail n'est pas égal. Il n'y a pas d'emplois pour tous.

Enfin, le Ministre veut imposer aux grandes entreprises de recruter des chômeurs de longue durée ainsi que favoriser les communes ayant été délaissées économiquement par les anciens gouvernements.

Tome 2, Du don d'idée

Les idées ont littéralement fusé. Quid de la classe moyenne quant au financement des études ? La classe moyenne devra-elle être obligée de faire certaines études ou de ne pas en faire ? Il existe des bourses pour les étudiants les plus démunis. Elles sont basées sur le coût du minerval et ne serviront qu'aux étudiants les plus démunis pour pouvoir suivre les filières bouchées. Un nouveau point de vue est jeté sur la table lorsqu'il est question d'augmenter le nombre de stages en entreprise, ceux-ci pouvant être rémunérés par l'État. Ils permettront de former les jeunes sans diplôme d'une autre manière qu'avec un cours théorique. Du coté des réductions d'impôts sur les entreprises, Thibaut Simons met le doigt sur le fait que trop d'impôts sont supprimés des charges des entreprises. Il pointe également le risque de pertes de connaissance si trop peu de gens suivent certaines filières. Ici, les filières dites bouchées sont clairement visées.

© Cheima Ladram

Le Chef de l'Opposition, Arbai Faiçal, a affirmé que 60 % des étudiants péjigoniens échouent lors de leur première année dans le supérieur, année qu'ils ont eux-mêmes choisi de suivre. La limite d'âge de 30 ans maximum semble aussi faire débat. Pourquoi un cinquantenaire devrait-il se débrouiller avec moins d'aide de l'État s'il décide d'entreprendre ?

Les victimes du décret Justice

Cinq minutes pour convaincre, 45 pour écouter les commentaires et préparer sa défense, l'exercice est périlleux. Les débats préliminaires se sont tenus, hier après-midi, et ont, comme prévu, mis à mal les décrets. La Justice n'a pas été épargnée.

By Louise Tessier

Face à un décret, il y a ceux qui sont perplexes, il y a les sans avis, et les fervents défenseurs du pour ou du contre. Et puis, il y a le Vice-Président, Joseph Mann. Celui qui se lève et qui, s'en crier garde, entonne une tirade de trois minutes sur l'incroyable non-faisabilité d'un tel projet. Madame la Ministre de la Justice en a fait les frais, ce lundi. Sa proposition de décret est, selon Monsieur Mann, «urticante », digne du « classique fantasme de revenir aux temps anciens » et « rompt avec le

© Cheima Ladram

mouvement d'une justice équitable ». Woaw! Comme dirait si bien Madame la Ministre Serdane Baudhuin. Sauf qu'à y regarder de plus près, ces mots bien choisis ne cachent pas de grands arguments. Les arguments, il faut aller les chercher ailleurs : ce qui est, en premier, remis en cause dans le décret Justice, c'est la place de la victime qualifiée d'« omnipotente » par plusieurs députés. Une victime très souvent émotive, influençable voir manipulable. Loin d'être la personne idéale pour juger son agresseur donc, selon certains députés. Les dérives comme le chantage ou les pressions communautaires sont craintes. Et puis, d'autres estiment que l'auteur du délit pourrait devenir la victime de la victime. Dans une procédure habituelle, quand les charges sont trop faibles, l'affaire est classée sans suite; ici, la victime peut décider de chercher continuellement, et parfois à tord, des charges contre le présumé coupable. De plus, une victime a souvent, bien qu'inconsciemment, un désir de vengeance. La lourdeur des peines est, alors, également, crainte. Sur ce point, Madame la Ministre Serdane Baudhuin rappelle que, dans son décret, il n'est pas possible de faire condamner un criminel à une peine plus lourde que ce que la justice étatique aurait décidé. Balle au centre. Et les mitigés, d'ailleurs, qu'en disent-ils ? Tous sont d'accord sur le fait que la justice actuelle mériterait une petite remise en forme. Idéologiquement, le décret Justice est donc intéressant, dans l'ère du temps et pertinent. Mais des questions persistent : quid de la situation où la victime ne veut pas poursuivre l'auteur d'un délit alors qu'il a enfreint les valeurs de l'État ? Quid de l'arbitrage qui consiste à faire trancher le litige par une personne tiers, non juge ? Cette histoire d'arbitrage, c'est, d'ailleurs, surement ce qui fait le plus parler l'hémicycle. Une personne non professionnelle chargée de juger une affaire, qui ne serait pas payée par l'État mais possiblement par les parties… des dérives sont aisément imaginables ! Et là dessus, Madame la Ministre n'a, d'ailleurs, guère fait de commentaire. Oubli ou omission ?

Pour finir, il y a ceux qui sont d'ors et déjà convaincus. Plusieurs députés mettent en avant l'innovation d'un tel décret, riche en idées prometteuses. Certains y voient une façon de désengorger les tribunaux, mais aussi les prisons qui sont vues comme un milieu malsain. Tous saluent la variété des propositions et la non-suppression de l'implication de l'État. Ne lâchez rien Madame la Ministre, tout est encore possible !

Certains l'aiment chaud...

Après une rapide prise de température de l'hémicycle quant à leurs positions vis-à-vis du décret proposé par le Ministère de l'Égalité des chances, force est de constater que les avis sont majoritairement pour !
Bon point, donc, pour l'avenir de ce décret. Pourtant, nombre sont ceux qui désirent ardemment l'amender et n'envisagent pas sa publication sans certaines modifications importantes.

Quels points seraient à amender ? Réactions à chaud receuillies par Anne-Sophie Perez:

Pierrick Rouat

"A priori, je suis 100% pour. Je ne pense pas qu'il y ait une égalité dans la réalité des faits, tant sur le salaire que sur les opportunités professionnelles. Cependant, les Certifications Rose et Noire sont très catégoriques. Je suis prêt à les accepter si, et seulement si, les quotas ne sont pas seulement appliqués aux entreprises de plus de 250 employés ou ayant un chiffre d'affaire de plus de 50 millions d'euros. Cette mesure ne touche, actuellement, qu'un très petit nombre de personnes, ce qui est clairement insuffisant pour créer le changement social que le projet a l'ambition de causer."

« On insiste pour que l'homme et la femme aient le même salaire, alors qu'il n'y a même pas lieu de se poser la question. À travail égal, salaire égal. Par contre, le père n'a pas le même rôle auprès de l'enfant qui vient de naître : son congé ne devrait pas être aussi long. Il faut supprimer la discrimination, mais ne pas forcer la parité. L'égalité n'est pas possible. »

Georgia Makumbu

Nele Claes

« Je ne suis pas réellement pour la parité dans les conseils d'administration. Je suis d'accord sur le fond, mais pas avec l'alternative proposée si la parité n'est pas possible. En effet, si les membres du conseil respectent la composition de l'entreprise, on pourrait se retrouver dans certains cas avec uniquement des hommes ou des femmes, or chacun apporte sa propre vision des choses et ses compétences. En Allemagne, le poste reste vacant jusqu'à ce que la bonne personne soit trouvée. »

« À partir du moment où on vise une égalité des chances, c'est-à-dire une égalité de droits et de valeurs, il n'y a pas de minimum. Aucune restriction ne doit exister. Cela devrait commencer à la base. Le problème de ce décret est l'amalgame entre l'égalité des chances et la parité. La parité n'est pas réalisable dans tous les domaines. Pour moi, l'égalité des chances en termes d'emploi, est l'accès à l'emploi. L'ONEP peut servir d'organisme de contrôle, mais pas de restriction, ni de sanction, car cela pourrait, au final, défavoriser les travailleurs. C'est la qualification qui prime. L'égalité et la qualification, une fois rassemblées, doivent mener aux mêmes chances d'opportunités professionnelles pour tous les genres.»

Célia Berlemont

Premiers échos inégaux de l'hémicycle

Le décret traitant de l'égalité des chances a enfin été débattu en hémicycle pour la première fois ! De nombreux députés ont pris la parole pour relever les différents points qu'ils souhaitaient soutenir ou voir amendés. Quels ont été les articles les plus montrés du doigt ?
Voici un petit compte-rendu pour qu'aucun d'entre vous ne perde rien du débat.

By Anne-Sophie Perez

1 **Discrimination positive**
Si débat et remarques il y a eu, c'est bien à ce sujet. Pourquoi ? Les avis s'affrontent : l'idée de « quota » ne plaît pas à tout le monde. Si pour certains, il est indispensable d'imposer des mesures strictes pour rendre l'égalité effective le plus rapidement et efficacement possible, d'autres craignent que cela puisse au final desservir la population et les entreprises. La qualification pourrait-elle passer après l'impériosité de la parité ?

2 **Labels**
Les « Pink Label » et « Black Label » ont eu leur part de gloire également. Les garder ou les supprimer ? L'idée d'une prise de sanction envers les entreprises qui ne parviendraient pas à suivre les règlementions dudit décret est très controversée, tout comme le nom-même du « Pink Label » qui serait trop connoté. La création d'un label transitoire, comme cela a été évoqué, serait peut-être la solution ? La publication des résultats des enquêtes est également dans les esprits : alors, seraient-ils secrets ou pas ? Quelle décision serait la plus juste pour les travailleurs et les sociétés ?

3 **Congés**
N'oublions pas que les congés de paternité et de maternité sont différents des congés parentaux (v. mémoire de commission). Les députés, dans l'hémicycle, aujourd'hui, ont largement parlé de la durée des congés de paternité et de maternité. Est-ce juste que le père ait droit à la même durée de congé que la mère alors qu'il n'a ni porté, ni allaité l'enfant ? Mais ne serait-ce pas tout de même plus équitable ? De telles mesures éviteraient, entre autres, la discrimination à l'embauche quant au congé de maternité.
Le débat reste ouvert.

4 **Structures d'acceuil pour la petite enfance**
Ces structures, qui seraient à charge des entreprises, ont régulièrement été jugées trop coûteuses pour ces dernières et condamneraient les start-up dans l'œuf. Mlle Dewans, secrétaire, a cependant rappelé que l'ONEP allouerait un budget pour aider à la création et au maintien de telles structures. Bonne ou mauvaise idée ? Serait-il plus judicieux de soutenir des structures d'accueil plus générales pour l'ensemble de la population, et pas seulement destinées et soutenues par les entreprises comme cela a été proposé ?

5 **ONEP**
L'organisme serait chargé de faire passer les tests d'habilité et de choisir les travailleurs qualifiés. Serait-il possible d'envisager pour un employeur d'engager quelqu'un qu'il n'aurait jamais rencontré sur base d'un test d'aptitudes anonyme ? Comme cela a pu être rappelé : il ne faut pas confondre procédure de recrutement et d'embauche, mais la question est posée, à vous d'y réfléchir.

« Susciter le débat »

La politique a pour but de provoquer de vives discussions. Sur ce point, le décret Santé évoqué, au sein du Parlement Jeunesse, est une réussite. Nos députés ont manifesté un intérêt sur cette problématique. Pour le Ministre Feron, même si de nombreuses réactions n'allaient pas dans le sens de son texte, c'est un succès.

By François Mary

© Cheima Ladram

Pendant plus d'une heure, les échanges se sont enchainés autour du projet Santé, justifiant l'essence même du débat démocratique. Chaque député avait son opinion et brûlait d'envie de la partager avec ses condisciples. Le temps de parole a été raccourci plusieurs fois afin que chaque orateur puisse s'exprimer. « *De nombreux députés ont réagi, et parfois certains changeaient de position, allant de l'opposition vers le mitigé. C'est un succès en terme de polémique* », confie le ministre. Pour l'instant, la balance a tendance à pencher vers une opposition au texte. Mais beaucoup de travail doit encore être accompli au sein de la commission. « *Je pense qu'il y a moyen d'arriver à un consensus, une fois que les dispositions problématiques seront éliminées. Et nous pourrons avancer pour faire adopter le décret* ». Ce texte aborde des thématiques très variées. Si certains députés s'opposent au don d'organes obligatoire, ils ne le sont pas forcément au don de corps à la science ou au don de sang. « *Ces trois problématiques différentes obéissent à la même logique, je pense que les cas seront évoqués différemment. Il se peut très bien qu'un cas bouge de la ligne de départ et qu'un autre y reste fixé. Mais la logique doit être respectée, car c'est la même logique pour les trois thèmes* ». Le Ministre a essuyé quelques fortes oppositions et avis tranchés. « *Je suis heureux que les avis soient tranchés. Ils vont chercher à s'influencer et au final, ils vont agir avec raison* ».

> « Un consensus est possible! »
>
> Ministre Feron

Un débat précurseur

Le risque engendré par un don d'organes comme un rein a suscité la polémique. Concernant le danger encouru par le donneur, le Ministre garde le même cap. « *C'est un acte important, un don de rein, c'est un don de soi, c'est conséquent. Si la Commission ou le Parlement veulent le changer, libre à eux. Mais il ne faut pas oublier que ce don est en contrepartie d'une vie. C'est un grand sacrifice, mais pour un objectif encore plus grand, la hiérarchie est respectée* ». Le Ministre a encore du pain sur la planche pour convaincre ses opposants dans ce débat idéologique. Il lui reste une semaine. « *Ce débat est précurseur, j'en suis conscient. Il ne faut pas que les députés s'emportent et prennent leur décision immédiatement, elle doit être réfléchie. Je leur demande de dormir dessus et de laisser la raison l'emporter sur les sentiments*». Les débats promettent d'être encore vifs. Mais en conclusion, c'est la base de notre démocratie et c'est la raison pour laquelle le Parlement Jeunesse existe.

Une décision impossible!

Personne ne souhaite laisser quelqu'un mourir. Tout comme personne ne désire restreindre les libertés individuelles. C'est le dilemme du décret santé du Ministre Gauthier Feron. Cet article présente Céline Delbruyère, une députée en faveur de ce texte, et un autre s'y opposant, Medhi Rhalib.

By François Mary

© Cheima Ladram

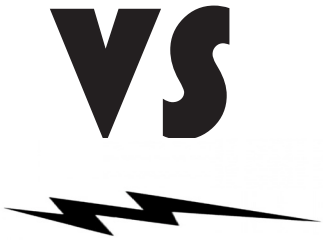

© Cheima Ladram

La proposition évoquée, au sein du Parlement péjigonien, de contraindre le don de sang, d'organes et de corps à la science, suscitera le débat. C'est une certitude. Pour Céline Delbruyère, c'est une avancée. « *Ce décret permet à des personnes de vivre, c'est le point essentiel de ce décret, nous pouvons sauver des vies. Deux personnes par semaine meurent, car elles n'ont pas eu droit à la transplantation d'un organe parce qu'il n'y en a pas assez. Je ne trouve pas cela juste qu'un conjoint d'un défunt puisse empêcher que l'on prélève un organe de ce dernier. Beaucoup de choses peuvent encore être faites dans ce domaine* ». Tout au long de la première séance explicative du décret Santé, la mine perplexe et les regards sceptiques de Mehdi Rhalib étaient perceptibles, mais il tient à souligner un aspect du texte. « *Le travail réalisé derrière est évident. C'est un travail de fond réalisé avec de la documentation très enrichissante. Ce serait malhonnête de ne pas le reconnaitre* ». Toutefois, ce débat suscitera certainement des controverses qui caractérisent notre démocratie. « *Organiser le don de sang en priorité chez les personnes détenues n'est pas normal. Ce sont des personnes qui sont plus à risques et en proie à des problèmes de toxicomanie* ». Sur ce point, le député Rhalib est encore plus virulent. « *Fondamentalement, je ne peux pas me positionner en faveur de ce décret. L'idéologie est intéressante. Mais les moyens posent question. L'éthique de ces moyens a été peu questionnée. Aborder le corps humain comme une sorte de propriété externe à la personne est dérangeant en soi, ce n'est pas une maison* ».

> « Avec ce décret, nous pouvons sauver des vies »
>
> Céline Delbruyère

Des députés qui donnent leur sang

Comme dans un match sportif, les députés dégaineront leurs arguments pour convaincre leurs homologues soit lors des réunions de commission soit en séance plénière. En voici un de Céline Delbruyère : « *Je demande aux personnes récalcitrantes de faire preuve d'empathie et de se mettre à la place d'une personne qui attend un don et qui souffre durant ces instants. Elle pourrait ne pas en recevoir, car ce n'est pas obligatoire, et elle pourrait mourir* ». Mehdi Rhalib a également des motifs pour ne pas accepter ce projet. « *Un seul pays*

a mis en place l'obligation du don d'organes. C'est la Chine, et il en découle énormément de dérives, notamment à travers les prisons. Esprit que l'on retrouve dans ce texte où la place laissée aux prisonniers est assez effrayante. Nous devons être vigilants avec ce texte ». La question finale est de savoir si nos députés montrent l'exemple et donnent leur sang. « *Si j'ai déjà donné mon sang, c'est grâce à ma maman. Je trouve que l'on n'est pas assez informé sur ce sujet* », confie Céline Delbruyère. La réponse de Rhalib est limpide. « *J'ai déjà donné mon sang, la coercition n'est donc pas nécessaire selon moi.* »

« L'éthique de ces moyens a été peu questionnée »

Médhi Rhalib

CARTE BLANCHE

La presse vue par la presse

© Cheima Ladram

En Péjigonie, rien n'est trop beau, rien n'est trop classe, rien n'est trop coloré ! Même pas les noeuds papillon aux couleurs de la Belgique, les cravates oranges ou les pantalons rouges. Un hémicycle multicolore pour des mentalités différentes, divergentes, intéressantes, originales. L'originalité, parlons-en. Pendant que chacun d'entre vous se concentre pour ne pas rater ses premiers pas dans ce beau pays, certaines personnes extérieures font preuve d'une certaine originalité pour décrire le Parlement Jeunesse. C'est comme cela que Télé Bruxelles a transformé cette XIXe session en grande chasse au trésor pour retrouver Charlie. Le sujet réalisé tourne globalement autour du multiculturalisme... et du terrorisme. C'est une manière de voir les choses, quelque peu tirée par les cheveux, mais soit ! Un autre journaliste prenait note, ce lundi matin, dans la tribune de l'hémicycle, soulignant le mot « boring » sur son carnet. On fera semblant de ne pas comprendre ce que cela veut dire. Juger une matinée de présentation, c'est un peu comme acheter Ciné Télé Revue alors qu'on n'a pas de télé : l'intérêt est plutôt limité. Décidément ces journalistes, ils nous surprendront toujours.

Louise Tessier

Junior vs Senior au PJ 2015 !

Aujourd'hui, nous avons eu le plaisir de rencontrer la député la plus jeune suivie de la doyenne de l'hémicycle. Avec neuf ans d'écart, leurs impressions et points de vue sont-ils différents ? Voici une petite interview croisée qui répond pleinement à notre curiosité commune !

Nom: **Galez**
Prénom: **Charlotte**
Age: 17 ans
Commission: Justice

Ville: Mons

Nom: Peeters
Prénom: Eve
Age: 26 ans
Commission: Justice

Ville: Bruxelles

© Cheima Ladram

By Aurélie Duray

Pourquoi le Parlement Jeunesse?

On est venu nous en parler à l'école, et avec mes copines, on s'est dit qu'on allait toutes y participer. Sur les 10, je suis la seule à avoir été prise!
Mon profil n'est pas très conventionnel. Cela fait 4 ans que je suis active chez Oxfam, et je suis partie avec DBA, l'année passée, en Inde. J'imagine qu'ils veulent avoir un hémicycle le plus varié possible. Je viens tout juste d'avoir 17 ans et je suis en rhéto.

Il y a deux ans, on m'en avait parlé au boulot. Je suis formatrice de citoyenneté et ça rentre bien dans le cadre de mon métier. Je suis en permanence avec des gens qui sont en situation de précarité, des adultes en réinsertion socio-professionnelle, des ados en décrochage scolaire (…) et je dois essayer de leur montrer que la politique a du sens (…) Voter a-t-il encore du sens ? Ici, voir comment un décret se passe du début à la fin, ça a du sens pour moi et pour m'aider dans mes explications.

L'élément impressionant que tu retiens de ta première journée?

L'hémicycle ! De voir tous les gens assis ; on est si sérieux, c'est différent que dans la vie de tous les jours. Ça en jette !
Et puis, quand ils m'ont appelé avant les discours, je me suis sentie mal. Je n'ai pas compris ce qu'il m'arrivait. Pourquoi on m'appelle, moi ? Je crois qu'ils se sont trompés. Je suis arrivée [sur le perchoir] et tout le monde me regardait. Bon les gars, je n'ai rien fait de spécial, je suis juste née en 1998 !

Clairement, monter sur le perchoir ! Je ne m'y attendais pas. C'était une bonne petite blague! Je ne sais pas si c'était un cafouillage ou si ça a toujours été comme ça. J'avais lu qu'une canadienne de 27 ans viendrait, et donc qu'elle serait la plus vieille. Eh ben non!

Cela fait quoi d'être la plus jeune/la plus vieille?

J'aime bien être la plus jeune. Ca me donne un air candide.

Mon cœur s'est un petit peu brisé lorsqu'on m'a dit que j'étais la plus âgée. À vrai dire, je ne me sens pas spécialement vieille! D'ailleurs, je m'entends très bien avec les plus jeunes.

Que veux-tu faire plus tard? Que fais-tu?

Je vais m'inscrire en sciences politiques. Mais j'hésite beaucoup avec la diététique aussi !

Je suis formatrice en citoyenneté depuis un an et demi. J'ai fait des études de journalisme avec une mineure en sciences politiques, et puis j'ai fait l'agrégation.

Ton décret?

Justice. Parce que je n'y connais rien. C'est certainement dans celui-là que je vais apprendre le plus de choses.

Justice!

Quid de la Péjigonie?

Un peuple où tout le monde est ouvert. Pas de clans, pas de groupes sociaux.

Rencontre, aventure, expérience

Une attente?

Réussir à parler avec tout le monde. Retenir une petite anecdote sur eux.

Envie d'être surprise par les autres et par moi-même.

La nourriture?

Trop de nourriture. Rien pour les végétariens !

C'est top !

© Cheima Ladram

"Je me souviens" de Clarisse dans l'hémicycle belge!

Le sourire aux lèvres, Clarisse accepte directement l'interview. Nous nous mettons sur le côté dans les couloirs de l'hémicycle, à l'abri de la clameur des députés qui viennent d'entrer en pause. C'est le premier jour, l'émotion est au rendez-vous.
By Aurélie Duray

© Cheima Ladram

Clarisse, députée de la délégation canadienne, ne peut s'empêcher de sourire à l'exclamation « *donc tu aimes les gaufres belges !* ». En effet, elle en raffole. Tout autant que la bière, l'architecture et l'accueil chaleureux des « *Belgeois* » (« euh les Belges? - Oui les Belges ! »).

Ayant passé deux mois et demi au Vietnam, où elle a participé à des ateliers de santé sexuelle dans des écoles secondaires, Clarisse s'intéresse beaucoup au domaine juridique. Cette expérience lui fut très enrichissante (ou très « *challenging* » comme elle dit si bien). Même si les conditions furent difficiles (littéralement dormir sur une table sous une chaleur de 35 degrés), Clarisse recommande cette expérience à tout le monde. D'ailleurs, du haut de ses 20 ans, Clarisse désire travailler dans le domaine du droit de la femme, droit de la famille ou encore droit international. Ce n'est pas une coïncidence si son décret porte sur la justice, en lien direct avec ses aspirations !

Étant à sa quatrième simulation parlementaire, dont sa première en Belgique, Clarisse est ainsi ravie de représenter son pays avec une équipe de choc. Celle-ci ne manque pas d'arguments, ni d'entrain! À la question : « *Quelles sont tes attentes par rapport à cette aventure belge ?* », Clarisse nous répond d'emblée « *avoir du plaisir ! C'est un peu cliché, je sais (…) ici, à l'étranger, on est comme des premières années, mais avec plus d'expérience derrière nous.* » Décidée à savourer son expérience jusqu'au bout, Clarisse jouit, déjà, d'une bonne entente avec les membres de sa délégation. Et cela s'est ressenti lors des présentations. Tous cinq lançant des avis de recherche, tous cinq suivant le même « *concept* ». Lors de notre interview, nous croisons Pierrick qui intervient spontanément : « *c'est comme une tradition. L'année passée, on avait fait des avis de rencontres* ». Clarisse rajoute qu'il est « fun de décrire une autre personne. On a passé deux heures, hier, à rédiger nos discours tous ensemble et on a appris à mieux se connaitre ». Il s'agit, donc, de « *souder la délégation* » !

Une impression de cette première journée ? « *C'était bien ! Il n'y a pas autant de différences qu'au sein du PJ au Canada* ». Pierrick, vivement intéressé par notre conversation, commente alors : « Les deux simulations sont les mêmes, mais ce qui est valorisé à l'oral est différent dans nos deux pays. En Belgique, on valorise beaucoup l'esthétique verbale, les rimes, les métaphores, les prouesses vocales, par exemple. Chez nous, on met plus l'accent sur la structure, la consistance. » Clarisse, aurais-tu une blague à nous partager? « *Oh, j'ai une blague citoyenne. C'est moi qui l'ai inventée quand j'avais 4 ans. Mais elle n'est pas très drôle! C'est un gars qui veut se faire construire une maison dans une forêt et il dit : moi je veux tellement faire construire ma maison dans la forêt, que je suis prêt à raser tous les arbres de la forêt tout autour* ». Quid d'un slogan canadien ? « *Notre devise nationale est « Je me souviens…. ». Je me souviens d'être né sous la rose, et d'avoir grandi sous la fleur de lys. Cela veut dire qu'on se souvient d'être né sous une présence britannique mais d'avoir grandi dans l'esprit de la francophonie*».

La gazette

FAILS DU JOUR (PWAPWAPAW...)

Qui dit premier jour, dit premières réussites mais aussi premiers moments de solitude. En voici quelques uns repérés par notre équipe:

- Florine, une de nos journalistes tv, s'est baladée avec un trou dans son bas toute la journée.
- Le chef de l'opposition, Arbai, a choisi non pas son plus beau costume pour le premier jour mais son plus beau jeans.
- Ne pas avoir le silence en arrivant au Sénat et entendre Monsieur Cappon de la police militaire dire: "Dans parlementaire, il y a les mots: parler, mentir et **se taire** (haha!)"

KISS&PJ - 0471/51.69.62 - 0472/522.404

1) Toi, **belle brune** avec la jupe noire, je suis tombé sous le charme de ton sourire. Rejoins moi à la pause de 10 heures du matin près de l'ascenceur! Tu sauras me trouver avec ma cravate bleue avec des carreaux noirs. Les initiales de ton prénom et de ton nom font référence à un tourne disque moderne.

2) Avec tes lunettes tout droit sorties d'un film d'Harry Potter, ton costume d'Al Capone et ton aisance en hémicycle, tu émerveilles mes journées. Cher Président de Commission, je suis très heureuse de pouvoir vivre cette semaine avec toi.

3) À toi, l'**indomptable gerpinnois** dont je suis complètement fan pour avoir partager une banquette arrière le temps d'un trajet, j'espère entendre tes blagues sur les vaches bientôt.

4) Je voudrais te répéter, douce et modeste **Nezha**, tu es la source de mon bonheur et de l'harmonie céleste du PJ.

5) À toi, **Chef de groupe Thermidor**, ta voix, ton acccent vibrent en moi quand je dors. Ton corps me fait rêver jusqu'aux aurores.

6) Selon certaines rumeurs Aurélie et Ilias ont été surpris en train de partager des relations douteuses au clair de lune!

7) Maman! N'épouse pas ta citrouille! Depuis trois ans que j'ai posé les yeux sur toi, je n'ai cessé d'espérer un signe (même infime) de ton amour pour moi. I love you, I miss you, I need you... Ton mâle

© Cheima Ladram

Les perles du lundi !

Une première matinée de discours, ça donne quoi ?

Ça y est, le stress a envahi l'hémicycle. L'heure est aux présentations. Chacun, pendant deux minutes, se présente tour à tour. On repère déjà très vite les orateurs les plus à l'aise, les sages, les philosophes, les doués des rimes, les petits comiques !

By Aurélie Duray

De tous les styles, et gorgée d'originalité, la valse des discours commence ! « Merci Madame la Présidente ».

À la cérémonie des discours, on y fait des louanges sur les villes de Charleroi, Namur, Verviers, Mons (capitale de l'Europe en 2015 !).

De France Gall à Georges Orwell, du Cercle des poètes disparus à Forest Gump, on retiendra aussi les fameuses citations d'Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre !

On y découvre aussi la spécificité des Canadiens : les avis de recherche !

On y parle d'éducation citoyenne. On y parle en latin (même si interdit par l'article 34 du règlement d'Assemblée, on l'aura compris !).

On y entend des surnoms singuliers : Golden Boy, Gargamel… On y perçoit, également, une envie d'aller loin : « *Chaque pas mené est un pas mené vers la victoire* ».

On y entend encore des drôles de choses… « *Penser, c'est comme tuer le perroquet qui est en soi* ».

On y parle de perforatrice ou même de gramophone !

On mentionne une des blagues de Nadia, bien sûr : « *Les anniversaires, c'est comme les crottes de nez, plus on en a, plus on a du mal à respirer* » !
On y récite même des vers ! « *PJ PJ PJ /Oh peuple impétueux/Tu es comme la présidente/La source de notre vie* ».

Premier jour dit premier shooting de la Présidente

Félicitations à Brieuc pour le concours de la meilleure présentation!

PS: On sait que tu n'as aucun lien de parenté avec Maëlle